



Bonnes Pratiques pour Partager son Expérience avec une Classe

Objectif

Comprendre comment s'engager dans l'expérience de partage de son métier avec une classe d'élèves pour leur permettre de mieux comprendre le monde qui les attend.

En quoi consiste l'échange ?

- **2 heures d'échange** avec des élèves pour leur présenter le monde professionnel et ses valeurs, et les encourager à entreprendre leur vie.
- **Zone d'intervention** : dans l'établissement de votre choix, partout en France.
- **Temps minimum à allouer** : ½ journée par an (2 heures dans l'établissement scolaire plus temps de déplacement).

Formats d'intervention possibles

- **Témoignages et échanges** avec des élèves de collèges (4e et 3e) et lycées.
- **Format standard** : 2 heures avec un groupe de 30 élèves, permet un échange et un partage plus en profondeur avec les jeunes.
- **Format "speed networking"** : 3 sessions de 30 minutes avec des groupes de 10 élèves, en collaboration avec d'autres intervenants. Permet aux jeunes en un temps limité d'avoir 3 retours d'expérience différents, mais avec moins d'échanges en profondeur.

Objectifs de l'échange

- **Éveiller la curiosité des jeunes** sur le monde du travail et la diversité des parcours professionnels.
- **Sensibiliser les élèves à l'importance de prendre en main leur avenir**, à gagner confiance en eux et à poursuivre leurs ambitions.
- **Découvrir le fonctionnement du monde professionnel** : expliquer les fonctions clés et mécanismes de toute entreprise.
- **Comprendre l'utilité des matières scolaires** dans un contexte professionnel.
- **Transmettre des valeurs essentielles** comme la persévérance, l'optimisme, la capacité à rebondir, la prise de risque et le plaisir au travail.



Préparation et accompagnement pour l'intervenant

- L'association "100 000 Entrepreneurs" regorge de conseils et outils utiles pour s'y préparer et pour candidater pour venir échanger avec une classe.
- Présente dans toute la France avec 31 salariés et une plateforme nationale, elle propose aux intervenants des lieux et dates d'intervention selon leur zone géographique choisie.
- Après validation du créneau par l'intervenant, l'association le met en contact avec l'établissement scolaire.
- L'association assure aussi une formation obligatoire et rapide en ligne pour les collaborateurs volontaires avant l'intervention.

Ressources complémentaires

Rendez-vous sur le site de l'association www.100000entrepreneurs.com.